Cote du document:

Point de l'ordre du jour:

Date:

Distribution:

EB 2011/104/R.20/Rev.1

10 c) i)

Publique

Publique

Anglais



Mémorandum du Président

Proposition de financement supplémentaire au Royaume du Cambodge pour le

Projet d'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales dans les provinces de Kratie, Preah Vihear et Ratanakiri

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

<u>Questions techniques:</u> <u>Transmission des documents:</u>

Khalid El Harizi

Chargé de programme de pays téléphone: +39 06 5459 2334 courriel: k.elharizi@ifad.org Kelly Feenan

Chef du Bureau des organes directeurs téléphone: +39 06 5459 2058 courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent quatrième session Rome, 12-14 décembre 2011

Pour: Approbation

Recommandation d'approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement supplémentaire sous la forme d'un prêt et d'un don en faveur du Royaume du Cambodge pour le Projet d'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales dans les provinces de Kratie, Preah Vihear et Ratanakiri, telle qu'elle figure au paragraphe 11, ainsi que les modifications de l'accord de financement, présentées au paragraphe 10.

Mémorandum du Président

Proposition de financement supplémentaire au Royaume du Cambodge pour le Projet d'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales dans les provinces de Kratie, Preah Vihear et Ratanakiri

I. Contexte

- 1. Le Projet d'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales dans les provinces de Kratie, Preah Vihear et Ratanakiri a été approuvé par le Conseil d'administration en avril 2007 (EB 2007/90/R.16/Rev.1). Le projet, dont le coût total s'élève à 11,51 millions d'USD, est financé par: i) un don du FIDA d'un montant de 6,40 millions de DTS (équivalant approximativement à 9,52 millions d'USD) au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD); ii) une contribution du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), à hauteur de 1,29 million d'USD; et iii) une contribution du Gouvernement cambodgien, à hauteur de 0,71 million d'USD.
- Le Cambodge peut prétendre, en vertu du CSD, à bénéficier d'un financement du FIDA, à 50% sous la forme d'un don et à 50% sous la forme d'un prêt octroyé à des conditions particulièrement favorables.
- 3. Le projet a pour but d'améliorer les moyens de subsistance des populations rurales pauvres dans les communes ciblées des provinces de Kratie, Preah Vihear et Ratanakiri. Son objectif spécifique consiste à aider 22 600 ménages pauvres résidant dans la zone du projet (84 communes pauvres dans 16 districts des 3 provinces) à avoir un impact positif et durable sur le développement agricole. Le projet est axé essentiellement sur la création de groupes d'agriculteurs, la capitalisation des fonds renouvelables de groupe et la formation technique des membres.
- 4. Le projet devrait être achevé en septembre 2014, mais il a déjà fait l'objet de décaissements à hauteur de 79% du don; et, compte tenu du plan de travail annuel et des projections budgétaires, les fonds seront entièrement décaissés au début de l'année 2012. Si le taux de décaissement est plus élevé que prévu, c'est en raison notamment des facteurs suivants: des taux d'inflation exceptionnellement élevés en début de projet (25% en 2008); l'intégration d'un appui supplémentaire, non prévu à l'origine, pour aider les ménages les plus vulnérables résidant dans les villages cibles; le fait que le PNUD n'ait pas apporté le niveau de soutien initialement envisagé pour ce qui est de l'assistance technique agricole au titre du Projet gouvernemental en faveur du développement démocratique par la décentralisation et la déconcentration; et une hausse des effectifs au-delà des niveaux fixés lors de la préévaluation.

5. Le présent mémorandum a pour objet l'approbation d'un financement supplémentaire en faveur du projet sous la forme d'un don de 0,85 million de DTS (équivalant approximativement à 1,25 million d'USD) et d'un prêt de 0,85 million de DTS (équivalant approximativement à 1,25 million d'USD) octroyé à des conditions particulièrement favorables.

II. Justification et raison d'être

6. La mission d'examen à mi-parcours, qui a eu lieu en juin 2011, a recommandé d'accorder au projet les fonds nécessaires pour consolider ses réalisations clés. Elle a conclu que le plus fort impact pourrait être obtenu en investissant dans une formation plus longue et plus approfondie des agriculteurs, tout en renforçant les groupes existants. Elle a également recommandé de simplifier ou d'abandonner les activités mineures ou peu performantes; d'améliorer la protection de la santé animale; de rationaliser la dotation en effectifs du projet; de maintenir un bon équilibre entre les dépenses récurrentes et les dépenses d'investissement; et de recentrer la gestion sur l'impact et les résultats avec une amélioration correspondante des systèmes de suivi-évaluation.

III. Coût total du projet

- Avec ces ressources additionnelles, le coût total du projet passera de 11,51 millions d'USD à 14,01 millions d'USD. Le financement proposé se situe dans les limites du total de l'allocation au profit du Cambodge et a reçu l'approbation du gouvernement.
- 8. Les catégories de dépenses correspondant à ce financement supplémentaire seront les suivantes: i) formation (48%); et ii) contrats et études (52%).

IV. Financement du projet

9. Le coût total révisé du projet sera de 14,01 millions d'USD. Les sources de financement seront les suivantes: i) le FIDA, avec un financement initial sous la forme d'un don au titre du CSD de 6,4 millions de DTS (équivalant approximativement à 9,52 millions d'USD) et un financement supplémentaire de 1,7 million de DTS (équivalant approximativement à 2,5 millions d'USD), constitué à 50% d'un prêt à des conditions particulièrement favorables et à 50% d'un don au titre du CSD; ii) le PNUD, avec une contribution de 1,29 million d'USD (comme précédemment); et iii) le gouvernement, avec une contribution de 0,71 million d'USD (comme précédemment).

V. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement

10. Une fois obtenue l'approbation du Conseil d'administration, l'accord de financement existant sera modifié afin de tenir compte du financement supplémentaire. Les modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement supposeront de revoir l'affectation des fonds du don afin d'intégrer le financement supplémentaire, qui n'entraîne aucune modification de la description du projet et des accords d'exécution.

VI. Recommandation

11. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement supplémentaire proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds fera au Royaume du Cambodge un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à huit cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (850 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera au Royaume du Cambodge un don d'un montant équivalant à huit cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (850 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président Kanayo F. Nwanze